

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

2^e Classe

Année 1910-1911

Esquisse

Dans un Arrondissement important par le nombre de ses habitants, la Mairie déjà édifiée sur une place spacieuse, demande aujourd'hui certain développement de nature à remplir les conditions exigées par la clientèle populaire du quartier.

Il s'agit, en conséquence, d'aménager une Salle des Fêtes avec tous les services subsidiaires qu'elle peut comporter.

Nota: Ne pas oublier aucun des traits distinctifs du confort, tel qu'on le réalise partout : Vestiaires, lavabos pour hommes & pour dames, etc.

La Salle en question permettra ^{en outre} de faire des réunions publiques pour répandre les idées supérieures qui intéressent la collectivité et qui sont de nature à parfaire l'éducation de la démocratie.

Mesieurs les Elèves rendront compte dans leurs dispositifs de la liberté spacieuse de la place. Ils y supposeront déjà établie une Mairie de leur choix, dont la Bibliothèque pourra leur fournir les éléments & ils y aménageront

la Salle des Fêtes & de Réunions Publiques.

faisant l'objet du programme.

Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

2^e Classe

Année 1910-1911

Esquisse (Suite)

Ils esquisseront :

- 1^{re} - Un plan de situation à 0^m,002 p.m.
- 2^e - Une vue perspective del. ensemble.
- 3^e - Plan, coupe + élévation de la
Salle à 0,005 p.m.

Maximum de points à obtenir: 30.

à Remettre aujourd'hui, avant 5^h.

Le 3 Novembre 1910



Le Membre du Conseil délégué,
Directeur de l'Ecole,

Antonin Hélat